

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 19 du 4 mai 2017

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

fixant pour les affaires pénales militaires de la direction des affaires juridiques la liste des postes ouvrant droit au bénéfice d'une nouvelle bonification indiciaire.

Du 3 mars 2017

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE.

ARRÊTÉ fixant pour les affaires pénales militaires de la direction des affaires juridiques la liste des postes ouvrant droit au bénéfice d'une nouvelle bonification indiciaire.

Du 3 mars 2017

NOR D E F D 1 7 1 1 9 8 3 A

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Texte abrogé :

A compter du 3 mars 2017 : Arrêté du 11 août 2015 (JO n° 247 du 24 octobre 2015, texte n° 37 ; signalé au BOC 48/2015 ; BOEM 420-0.3).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 420-0.3

Référence de publication : JO n° 99 du 27 avril 2017, texte n° 41 ; signalé au BOC n° 19/2017.

JO N° 99 du 27 avril 2017, texte n° 41